
**Canada
Province de Québec
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
M.R.C. de la Matawinie**

**Mercredi
2017 (08)
2 Août** Séance ordinaire du conseil municipal, tenue le mercredi 2 août 2017 au lieu et à l'heure habituels. Étaient présents Mesdames, Messieurs, les membres du conseil suivants et formant quorum :

Madeleine Proulx	André Savage
André Lapierre	Isabelle Parent

Sont absents la conseillère Johanne Baillargeon et le conseiller Alain Lalonde.

Sous la présidence de Son Honneur la Mairesse, Madame Roxanne Turcotte.

La directrice générale adjointe, Martine Bélanger, est également présente.

Madame la Mairesse constate le quorum et procède à l'ouverture de la présente séance. Les procédures du déroulement de la soirée sont indiquées.

17-163 2- Adoption de l'ordre du jour

Proposé par le conseiller André Savage
et résolu,

que l'ordre du jour soit et est adopté tel que déposé.

Adopté unanimement par les conseillers.

17-164 3- Adoption du procès-verbal

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2017 soit et est adopté, dans sa forme et teneur.

Adopté unanimement par les conseillers.

4.0 Rapport d'activités de la mairesse

5.0 Lecture du résumé des correspondances reçues

17-165 6.0 Adoption des comptes à payer au montant de 52 067.65 \$

Proposé par le conseiller André Lapierre
et résolu,

que la liste des comptes à payer, au montant de 52 067.65 \$, soit et est adoptée telle que lue et que soient et sont ratifiés les chèques émis en vertu d'une résolution.

Que la mairesse et la directrice générale soient et sont autorisées à signer les chèques à cet effet.

Adopté unanimement par les conseillers.

10695	Ass. du lac Lafrenière	144.34 \$
10696	Ass. des propriétaires lacs G-P-I	1 408.47 \$
10697	Bell Canada	1 118.02 \$*

10698	Compo Recycle	33 141.64 \$*
10699	Conteneur Recycle Inc.	1 948.44 \$*
10700	École Notre-Dame-de-la-Merci	500.00 \$
10701	Pitneyworks	515.29 \$*
10702	Rogers	70.93 \$*
10703	Service Protec. canine des Monts	456.66 \$*
10704	Bell Canada	131.19 \$*
10705	Ass. du lac Blanc	260.00 \$
10706	Autos et Camions D.Lévesque	142.62 \$
10707	L'ami du bûcheron	158.30 \$
10708	Arpentech des Laurentides	7 473.38 \$
10709	Me Pierre-Édouard Asselin	1 416.20 \$
10710	Martine Bélanger	28.52 \$
10711	Benson Pièces d'auto	98.46 \$
10712	Groupe H2O	37.49 \$
10713	Claude Rondeau Ent.Électricien	329.63 \$
10714	Dynamitage S.Lavoie Inc.	18 021.19 \$
10715	Eddynet Inc.	57.49 \$
10716	Environex	82.67 \$
10717	Fondation santé MRC d'Autray	15.00 \$
10718	Garage Marcel Lamarche	401.25 \$
10719	InfoXtreme Inc.	103.69 \$
10720	Infra-Route	6 467.34 \$
10721	La Jardinière Ste-Agathe Inc.	284.45 \$
10722	Jocelyn Breault Inc.	859.78 \$
10723	Journal Altitude 1350	373.69 \$
10724	J.P. Service	4 724.32 \$
10725	Location Hewitt Inc.	5 202.62 \$
10726	Médias Transcontinental	366.77 \$
10727	Nortrax Québec Inc.	106.53 \$
10728	Patrick Morin	30.57 \$
10729	Pivin & Drapeau Inc.	155.22 \$
10730	C.Prévost - Prevo911Tech	360.00 \$
10731	Produits San. des Plaines	455.98 \$
10732	Pharmacie Allard/Bergeron/Choinière	93.06 \$
10733	Québec Son Énergie	225.85 \$
10734	R.M. Leduc & Cie Inc.	407.59 \$
10735	Les Emballages Ralik Inc.	275.48 \$
10736	Info Page	87.90 \$
10737	Sablière GDM	118.42 \$

10738	Sintra Inc.	2 375.08 \$
10739	Soudure ACNS Inc.	361.60 \$
10740	SRAD Communications	133.37 \$
10741	Toilettes Lanaudière	149.47 \$
10742	Remboursement	86.67 \$
10743	Conteneur Recycle Inc.	1 024.66 \$*
10744	Fonds d'information sur le territoire	48.00 \$*
10745	Manoir de la rivière Dufresne	3 053.75 \$*
10746	Ministère des finances	747.34 \$*
10747	MRC de la Matawinie	15 717.04 \$*
10748	Société canadienne des postes	121.46 \$*
10749	Syndicat canadien	491.21 \$
10750	ADMQ	260.00 \$
10751	Bell Canada	21.34 \$*
10752	Compo Recycle	1 565.70 \$*
10753	Conteneur Recycle Inc.	3 857.25 \$*
10754	Excavation F. Pigeon	7 342.25 \$
10755	L'Union-Vie	3 941.75 \$
10756	Ministère du revenu du Québec	155.71 \$
10757	Service Protec. canine des Monts	384.93 \$*
10758	Financière Banque Nationale	4 572.70 \$*
10759	Annulé	250.00 \$
10760	Paradis du Quad Ouareau Inc.	111.86 \$
10761	Mayrand Ltée	813.67 \$
10762	Ministre des finances	654.00 \$
10763	Manoir de la rivière Dufresne	3 053.75 \$*
10764	Conteneur Recycle Inc.	1 623.34 \$*
10765	Ministre des finances	350.00 \$*
10766	Orchestre Saint-Donat	250.00 \$
10767	Rigolo Fun	340.00 \$
10768	Rogers	142.64 \$*
10769	Municipalité de Saint-Donat	250.00 \$

Total des incompressibles : 73 666.07 \$

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES FINANCES

7. Règlements et avis de motion

17-166 7.1 Demande de réduction de vitesse [n/d R-179]

Proposé par le conseiller André Savage
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci refuse la demande de modification règlementaire afin de réduire la vitesse de 60 à 50 km/h sur le chemin Saint-Guillaume.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la réglementation

8. Administration et ressources humaines

17-167 8.1 Ministère des Transports – Permis d'occupation [n/d N-81]

Proposé par la conseillère Madeine Proulx
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la reconduction du permis d'occupation pour la partie du lot 16A du rang 6 du canton de Chilton, au coût de 747,34 \$ taxes incluses, pour une période de 60 mois.

Adopté unanimement par les conseillers.

17-168 8.2 Municipalité du canton de Ristigouche – appui [n/d 114-242]

Il est proposé par le conseiller André Savage et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci ne donne pas suite à la demande de soutien financier pour venir en aide à la municipalité de 157 habitants en Gaspésie qui doit se défendre contre une poursuite abusive de 1.5 million de dollars de la compagnie pétrolière Gastem, en dommage et intérêts, suite à l'adoption par la municipalité d'un règlement visant à protéger les seules sources d'eau potable de leurs citoyens.

Adopté unanimement par les conseillers.

17-169 8.3 Travaux – galerie et entrepôt [n/d 403-101]

Proposé par le conseiller André Savage et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte les travaux de réparation et d'amélioration au coût estimé de 6 500 \$ pour la réparation de la galerie arrière de l'hôtel de ville (2 000 \$), les travaux d'amélioration de l'entrepôt (1 000 \$) ainsi que les travaux d'aménagement paysager du terrain de la prise d'eau (3 500 \$).

La dépense sera affectée à même le surplus accumulé non affecté.

Adopté unanimement par les conseillers.

17-170 8.4 Fondation des maladies du cœur et de l'AVC – demande permis de sollicitation [n/d 114-300]

Il est proposé par la conseillère Madeleine Proulx et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci refuse la demande de permis de sollicitation en effectuant du porte-à-porte dans la municipalité pour leur campagne annuelle de financement qui aura lieu du 1^{er} au 18 août 2018.

Adopté unanimement par les conseillers.

17-171 8.5 Infoxtreme – ordinateurs [n/d N-481]

Proposé par le conseiller André Lapierre et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte les

soumissions de la compagnie Infoxtreme pour l'acquisition de deux ordinateurs au coût estimé de 2 681.30 \$ taxes incluses.

La dépense totale sera effectuée à même le fonds de roulement au montant de 3 500 \$ afin de couvrir l'acquisition, les frais de programmation de PG Solution et la mise à niveau de l'ordinateur des incendies.

Adopté unanimement par les conseillers.

17-172 8.6 Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL)- [n/d 208-141-2017]

Attendu que la municipalité Notre-Dame-de-la-Merci a pris connaissance des modalités d'application du Volet- Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

Attendu que la municipalité Notre-Dame-de-la-Merci désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour l'élaboration des plans et devis de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

Attendu que les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de Matawinie a obtenu un avis favorable du MTMDET;

Pour ces motifs,
Il est proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire élaborer les plans et devis selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

Adopté unanimement par les conseillers.

17-173 8.7 Mission, Vision et Valeur de Notre-Dame-de-la-Merci [n/d 101-120]

Il est proposé par le conseiller André Savage
et résolu,

que dans une démarche de continuité de l'image de marque, le comité administratif dépose au conseil un projet d'énoncé de Mission, Vision et Valeurs. La municipalité en fera la promotion au moment opportun.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Période de questions sur l'administration
et les ressources humaines**

9. Sécurité publique

9.1 Rapport du conseiller responsable

Période de questions sur la sécurité publique

10. Voirie

10.1 Rapport du conseiller responsable

17-174 10.2 PIIRL – ponceau chemin Dufresne [n/d 208-141]

Proposé par le conseiller André Savage
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci entérine la décision de la directrice générale adjointe d'octroyer le contrat à Dominic Roy, ingénieur forestier Expert-conseil pour l'étude du dimensionnement de ponceaux sur le chemin Dufresne au coût estimé de 4 200 \$ + taxes dont 50 % est payable à la signature.

La dépense sera affectée à même le surplus accumulé non affecté.

Adopté unanimement par les conseillers.

17-175 10.3 Signalisation – Club VTT [n/d N-474]

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'ajout de signalisation sur les chemins municipaux suite à l'adoption du règlement des véhicules hors route numéro 168-7.

La dépense au coût de 3 022 + taxes sera facturée au club VTT sur une période de remboursement de deux ans (2017-2018). La portion 2017 sera prise à même la subvention devant être attribuée au club VTT, soit le montant de 1 922,06 \$.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la voirie

11. Environnement et Hygiène du milieu

11.1 Rapport de la conseillère responsable

Période de questions sur l'environnement et l'hygiène du milieu

12. Santé, famille et petite enfance

12.1 Rapport de la conseillère responsable

Période de questions sur la santé, famille et petite enfance

13. Aménagement, urbanisme

13.1 Rapport du conseiller responsable

17-176 13.2 Dérogation mineure — 3468, chemin Saint-Guillaume [matricule : 5728-36-6125]

Attendu une demande de dérogation mineure visant le 3468, chemin Saint-Guillaume; la nature et les effets de la dérogation mineure demandée sont d'autoriser l'installation d'un quai sur pilotis d'une longueur de 25,60 mètres (84 pieds) au lieu de 8 mètres, sur le littoral du lac Ouareau.

Attendu que toute personne intéressée à se faire entendre relativement à la demande a été invitée à le faire avant que le conseil ne rende sa décision;

Pour ces motifs,
il est proposé par le conseiller André Savage
et résolu,

que suite à l'avis du comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal refuse la demande compte tenu du fait qu'il s'agit d'une dérogation majeure étant donné que la longueur est de plus de 69 % plus grand que la norme réglementaire et qu'elle porte atteinte à la jouissance par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété.

Adopté majoritairement par les conseillers.

17-177 13.3 Dérogation mineure — 2990, chemin des Lacs [matricule : 6123-17-0320]

Attendu une demande de dérogation mineure visant le 2990, chemin des Lacs; la nature et les effets de la dérogation mineure demandée sont d'autoriser l'installation d'un quai sur pilotis d'une longueur de 12,19 mètres (40 pieds) au lieu de 8 mètres, sur le littoral du lac Sauvage.

Attendu que toute personne intéressée à se faire entendre relativement à la demande a été invitée à le faire avant que le conseil ne rende sa décision;

Pour ces motifs,
il est proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que suite à l'avis du comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal refuse la demande compte tenu du fait qu'il s'agit d'une dérogation majeure étant donné que le projet déroge sur la longueur, la largeur et la superficie.

Adopté majoritairement par les conseillers.

17-178 13.4 2128, chemin du lac Beaulne [n/d 6215 67 4451]

Il est proposé par le conseiller André Lapierre et résolu,

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci reporte le dossier à la prochaine assemblée.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'aménagement, urbanisme

14. Promotion et développement économique

17-179 14.1 Auberge Val St-Côme - Loisirs [n/d N-109]

Proposé par le conseiller André Savage et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci refuse la demande d'aide financière.

Dans le cadre des saines habitudes de vie, le conseil mandate la coordonnatrice en loisirs à soumettre au conseil une politique établissant les critères d'admissibilité pour encadrer l'attribution de demande d'aide financière dans le cadre des activités physiques.

Adopté unanimement par les conseillers.

17-180 14.2 Association des propriétaires des lacs Georges, Prévost et à l'île – appui [n/d N-117]

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte de donner son appui au projet de sensibilisation des propriétaires ainsi que des plaisanciers de l'extérieur profitant des lacs Georges, Prévost et à l'île.

L'appui de la municipalité ne dispense pas l'association à obtenir les permis ou toute autre autorisation requise en vertu des lois et règlements fédéraux, provinciaux et municipaux en vigueur.

Adopté unanimement par les conseillers.

17-181 14.3 Salon des aînés – aide financière [n/d 207-130]

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la demande d'aide financière au montant de 250 \$ afin d'aider

l'organisation du Salon des aînés, dont cinq organismes sans but lucratif de Notre-Dame-de-la-Merci participent.

Adopté unanimement par les conseillers.

17-182 14.4 Chambre de commerce du grand Saint-Donat [n/d N-354]

Proposé par le conseiller André Savage
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci refuse la demande de commandite pour la tenue de l'évènement "La Symphonie des couleurs" qui se tiendra du 2 septembre au 14 octobre 2017.

Adopté unanimement par les conseillers.

17-183 14.5 Municipalité de Saint-Donat - Sentiers [n/d N-122]

Proposé par le conseiller André Lapierre
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la demande d'harmonisation de la nouvelle signalisation des sentiers récréatifs, avec le tronçon du Sentier national situé sur notre territoire, au montant de 3 570 \$ plus taxes.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Période de questions sur la promotion et
le développement économique**

15. Loisirs, Art et Culture

15.1 Rapport de la conseillère responsable

17-184 15.2 Loisirs municipaux – Dépouillement de Noël [n/d N-109]

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'activité, telle que soumise, pour l'organisation du dépouillement d'arbre de Noël qui aura lieu le samedi 9 décembre 2017. Qu'un montant de 3 000 \$ soit octroyé.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur les loisirs, les arts et la culture

Varia

17-185 Ajournement de l'assemblée

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

qu'à la demande de madame Roxanne Turcotte la présente séance soit et est ajournée pour cinq minutes.

Adopté unanimement par les conseillers.

17-186 Réouverture de l'assemblée

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que madame la Mairesse procède à la réouverture de la séance.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions

17-187 16. Levée de l'assemblée

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que la présente séance soit et est levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants
pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes : #17-165, 17-
167, 17-169, 17-171, 17-174, 17-181, 17-183 et 17-184.**

Martine Bélanger, directrice générale adjointe

14 personnes

Fin de la session 21 h 00

Roxanne Turcotte, Mairesse

Martine Bélanger, Directrice générale adjointe